

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
INFRACOMMUNAUTAIRE (**PLUi**)
SUD BASSE NAVARRE

1.3 Rapport de Présentation

Diagnostic Agricole

Approbation – CC du 28/02/2026



Table des matières

Préambule méthodologique	3
1. Les données des recensements agricoles et quelques définitions	3
2. La règle du secret statistique	3
1 Les fermes et l'emploi agricole.....	4
1.1 Un territoire de montagne à caractère agricole	4
1.2 Une diminution du nombre de fermes et de paysans	4
1.3 Une diminution de la SAU et l'agrandissement des fermes	6
1.4 Un recul du potentiel de production pour le territoire	7
1.5 profil des fermes et des actifs agricoles.....	7
Une majorité de petites fermes	7
Près de deux tiers de fermes individuelles	8
Des fermes familiales	8
Un quart des Chefs d'exploitations sont des femmes	9
L'âge moyen est de 50 ans	9
1.6 Le renouvellement des générations paysannes.....	10
De nombreux paysans à l'âge de la retraite encore en activité.....	10
Une dynamique d'installation relativement soutenue	12
2 L'usage des terres et les productions agricoles	13
2.1 L'usage des terres reflète la vocation d'élevage du territoire	13
2.2 La prédominance de l'élevage dans l'activité	13
2.3 Focus sur les ovins lait et les bovins viande	14
2.4 Focus sur les espaces pastoraux	16
2.5 Les productions de qualité	18
2.6 Les circuits courts et la diversification	19
3 Le potentiel agricole des terres et impact du projet de PLUi	20
3.1 Préambule méthodologique	20
3.2 Le potentiel agricole des terres du territoire	22
3.3 L'impact du projet de PLUi sur les terres agricoles.....	24
4 Les activités économiques en lien avec l'agriculture	25
Synthèse des enjeux.....	26

Préambule méthodologique

1. Les données des recensements agricoles et quelques définitions

Les données présentées dans ce document sont principalement issues des recensements réalisés par le ministère de l'agriculture tous les dix. Quelques éléments de définition au préalable :

- Une **exploitation agricole** correspond à une unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et qui a une gestion courante indépendante.
- L'**unité de travail annuel (UTA)** est un équivalent temps complet du volume de travail fourni sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.
- La **production brute standard (PBS)** décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animal présent.
- L'**Unité-gros-bétail (UGB)** est employé pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'UGB compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés.

Les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée, à savoir les communes du Sud Basse Navarre.

2. La règle du secret statistique

Le secret statistique encadre la diffusion de données issues d'enquêtes ou de bases de données de statistiques publiques. Le secret statistique exclut par principe de diffuser des données qui permettraient l'identification des personnes concernées, personnes physiques comme personnes morales.

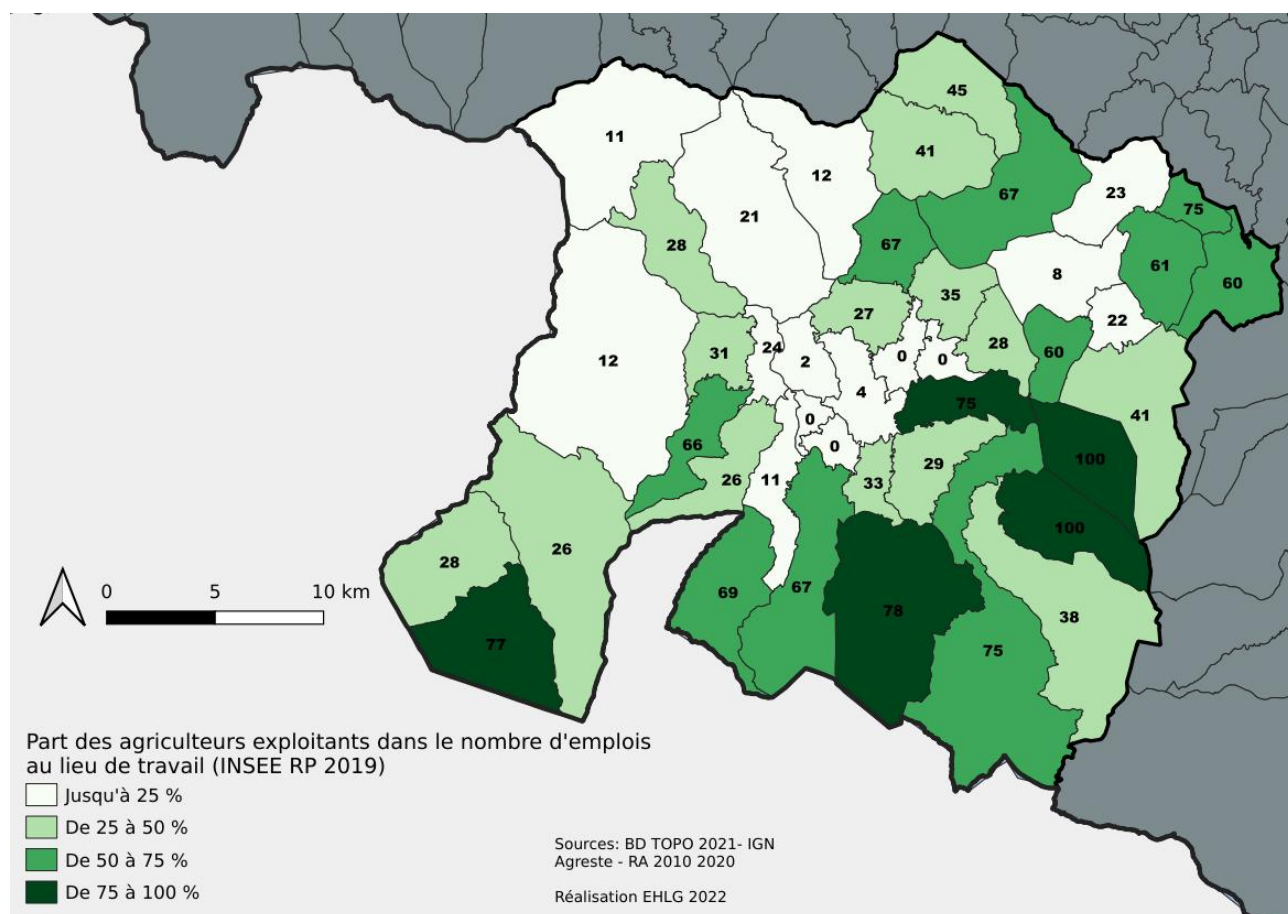
S'agissant des entreprises, des fermes nous concernant, dans le cas général, aucun résultat n'est publié s'il concerne moins de trois fermes, ou si une seule ferme représente 85 % ou plus de sa valeur.

Cette obligation limite la finesse des informations disponibles et donc des analyses qui peuvent en découler, sachant que la source du recensement agricole est la seule source de données exhaustive sur un ensemble de sujets traitant de l'activité agricole et des structures qui la portent.

1 Les fermes et l'emploi agricole

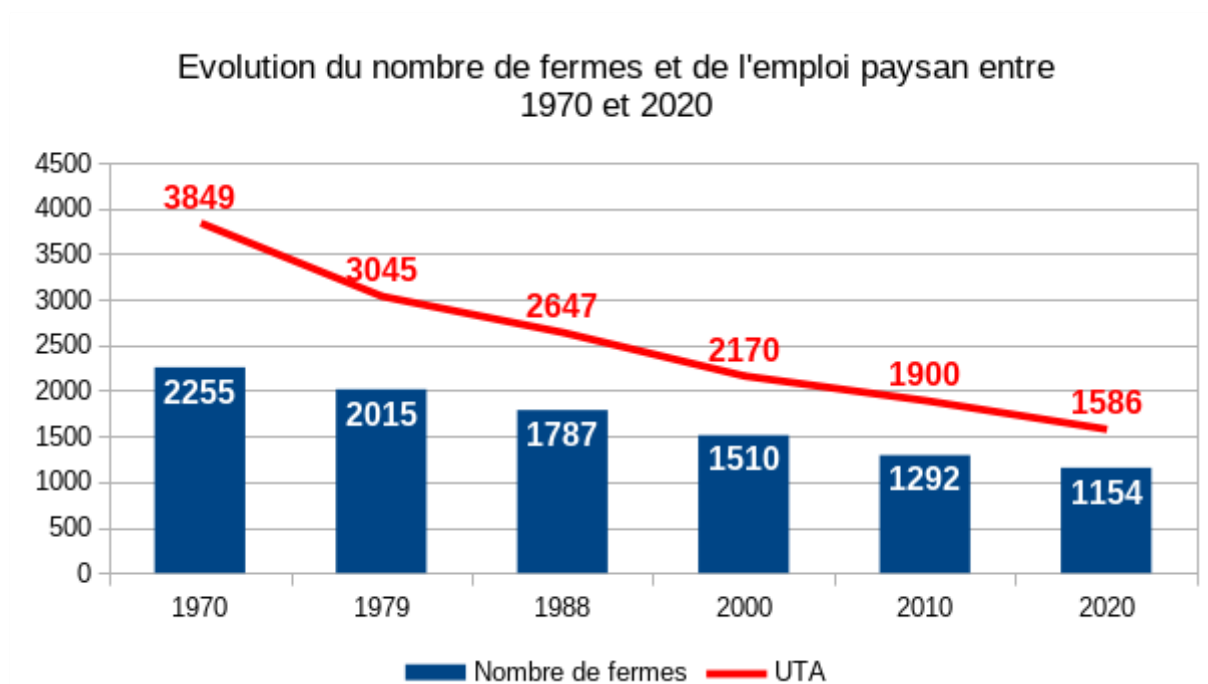
1.1 Un territoire de montagne à caractère agricole

L'agriculture est une activité importante dans le territoire du Sud Basse Navarre tant dans la dimension spatiale que dans la dynamique socio-économique. L'activité productive représente une forte proportion d'actifs par rapport aux autres secteurs économiques. Les paysans constituent plus de la moitié des actifs dans le nombre d'emploi existants pour un tiers des communes.



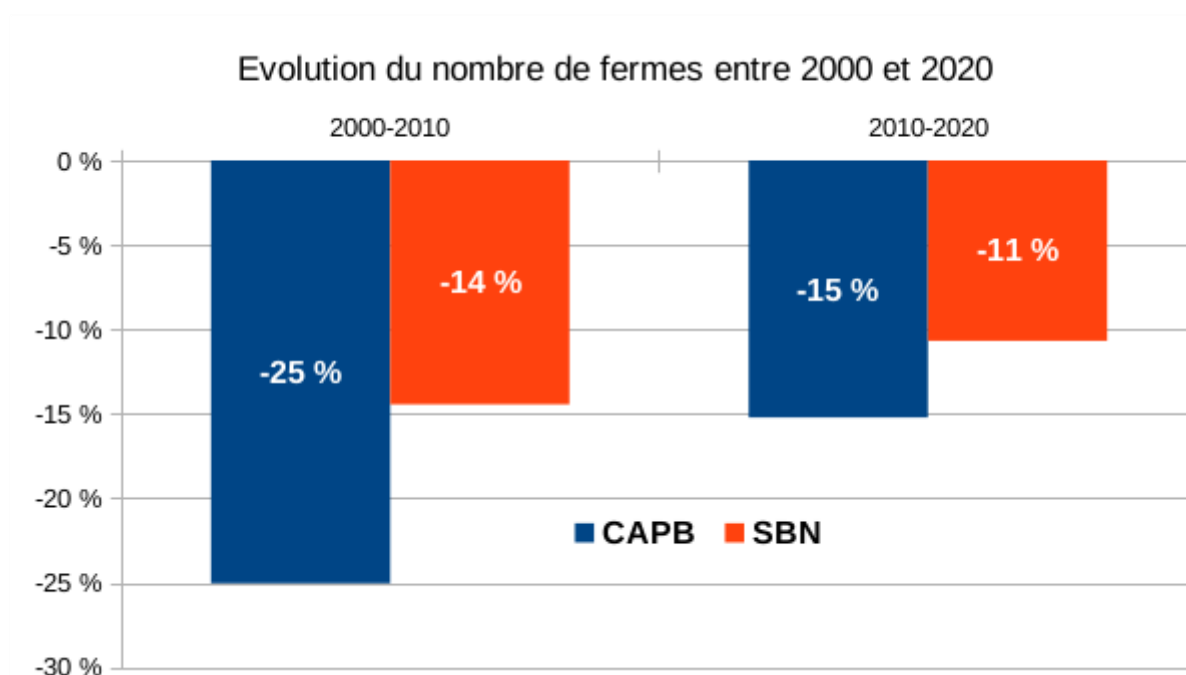
1.2 Une diminution du nombre de fermes et de paysans

Le territoire de Sud Basse Navarre a connu au cours des 50 dernières années une diminution très importante du nombre de fermes de près de 50 %. La diminution de l'emploi paysan est encore plus forte sur la même période. La main d'œuvre diminue également à l'échelle de la ferme : il y a en moyenne un peu plus d'une personne et un tiers temps en équivalent temps plein dans une ferme en 2020.



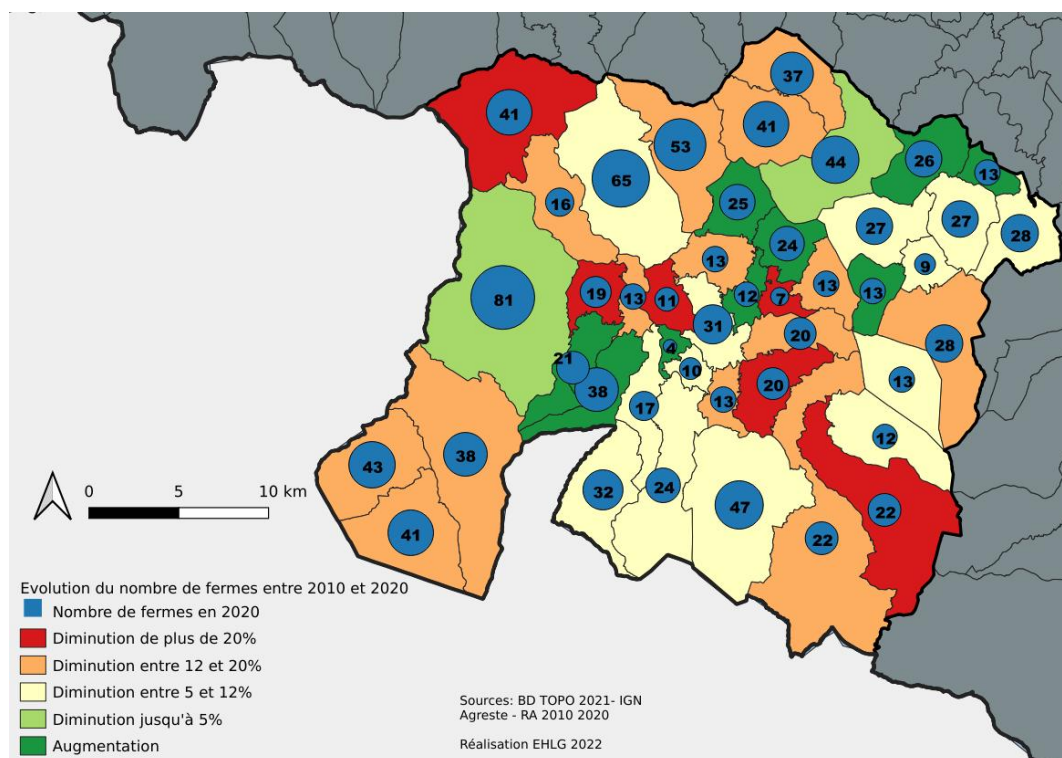
Source : Agreste RA 1970-2020

La diminution du nombre de fermes constatée lors de la dernière décennie est de l'ordre de 11 %, soit un peu moins forte que la diminution constatée sur le territoire de la CAPB.



Source : Agreste RA 2000-2020

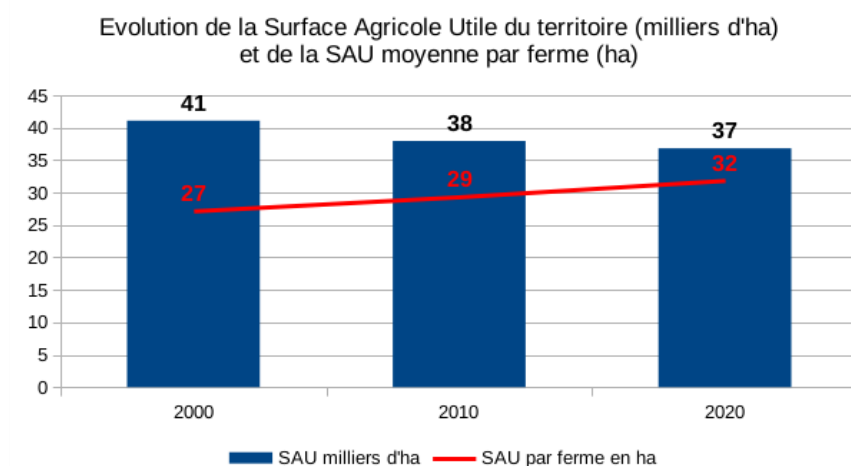
Les communes de Hergarai, du Baigura et du haut de la vallée des Aldudes sont celles qui marquent la plus grande diminution du nombre de fermes.



1.3 Une diminution de la SAU et l'agrandissement des fermes

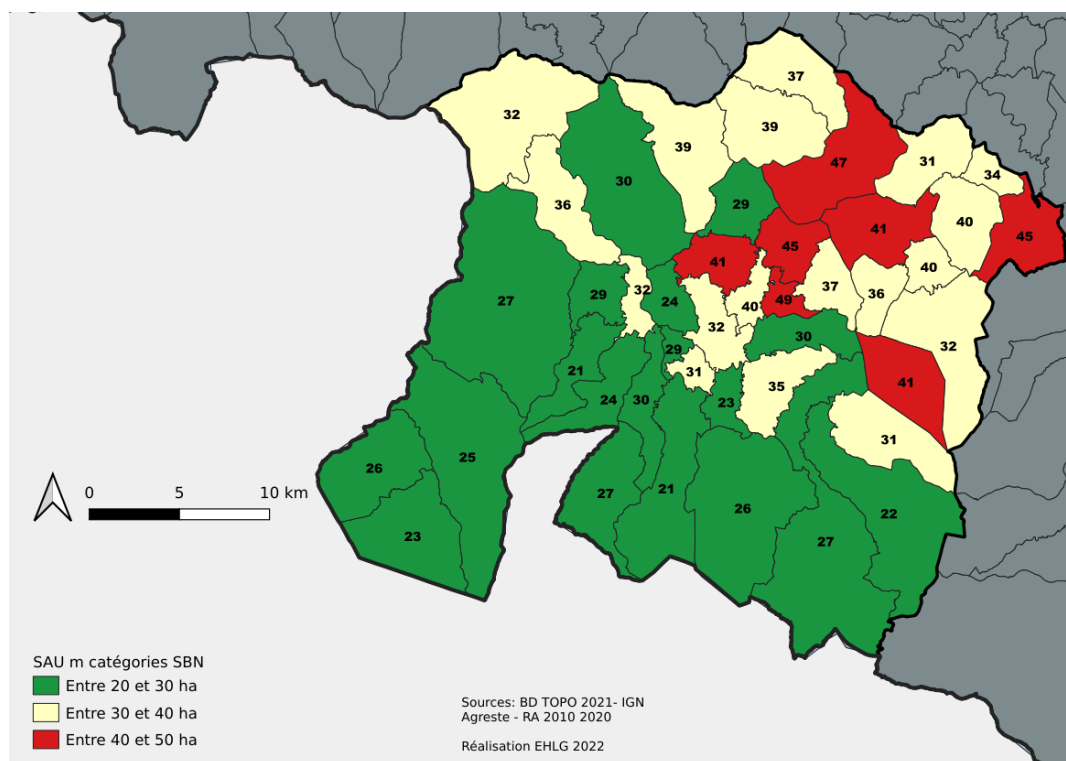
La SAU globale a diminué sur le territoire et en parallèle la surface moyenne des fermes est passée de 29 à 32 hectares hors pâturages collectifs sur la dernière décennie. Cette évolution est révélatrice de la mutation profonde de l'organisation des structures et de l'activité.

Une tendance à l'agrandissement et au regroupement des structures est en cours. En 2020 40 % des fermes déclarant à la PAC ont moins de 20 ha, hors parcours collectifs. La proportion de celles ayant plus de 50 ha est de près d'un quart.



Source : Agreste RA 2000-2020

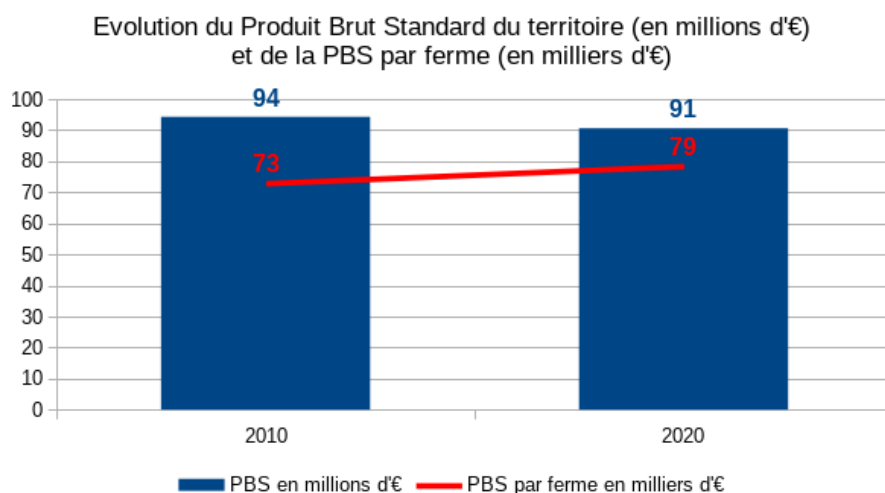
Les plus grandes fermes au regard des superficies sont celles d'Iholdi et Oztibarre. Les fermes des territoires de Garazi et Baigorri sont relativement plus petites, notamment les communes de haut de vallée.



1.4 Un recul du potentiel de production pour le territoire

Le territoire subit un recul de l'ordre de 3 % de la production brute standard (PBS). Cette évolution traduit à la fois la baisse des surfaces agricoles, celle du cheptel et aussi globalement celle du nombre d'exploitations.

En revanche, la PBS moyenne par exploitation progresse d'environ 8 % par ferme. Ces chiffres laissent entrevoir les mutations en cours : agrandissement et regroupement.

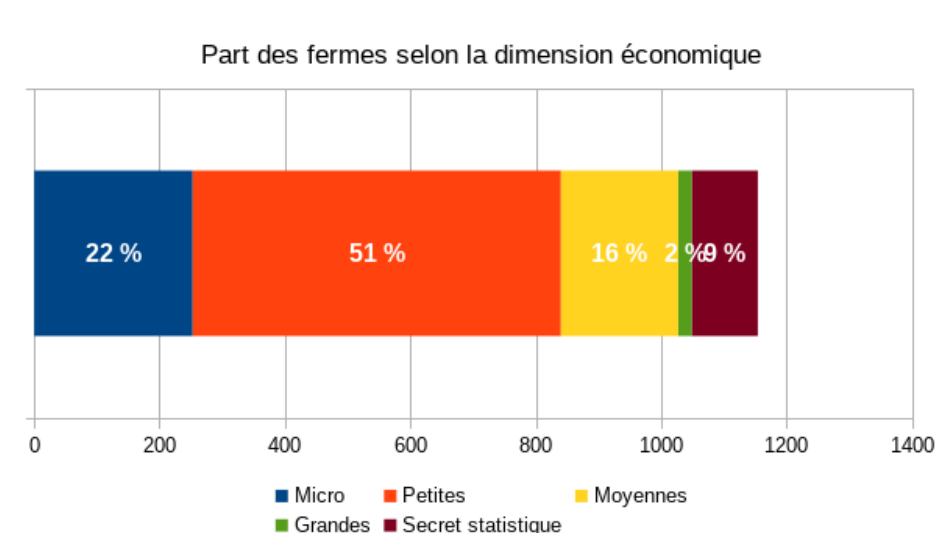


Source : Agreste RA 2010-2020

1.5 profil des fermes et des actifs agricoles

Une majorité de petites fermes

Malgré l'agrandissement continu de la taille des structures près des deux tiers de fermes sont des petites fermes en 2020 selon la définition de la statistique publique.

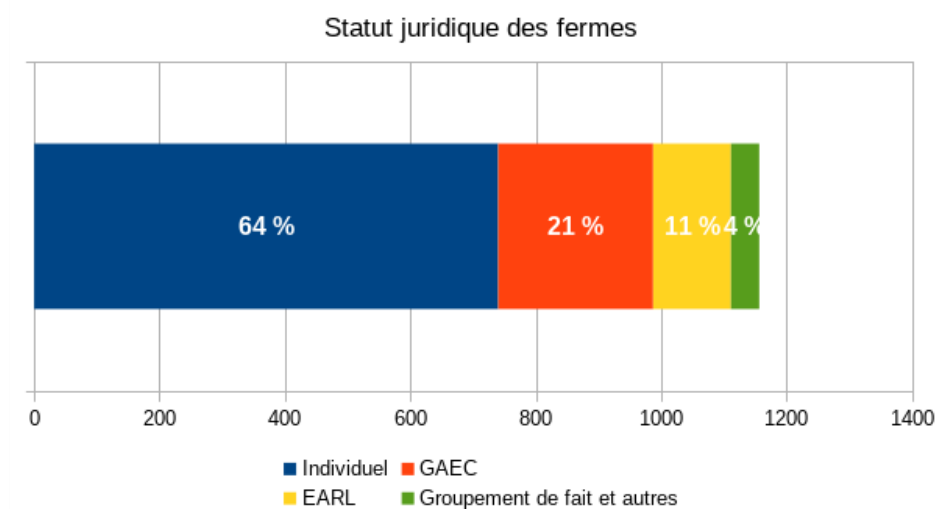


Source : Agreste RA 2020

La PBS, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Près de deux tiers de fermes individuelles

La ferme individuelle reste la norme en 2020, même si les formes sociétaires gagnent du terrain sous la forme de GAEC ou EARL.

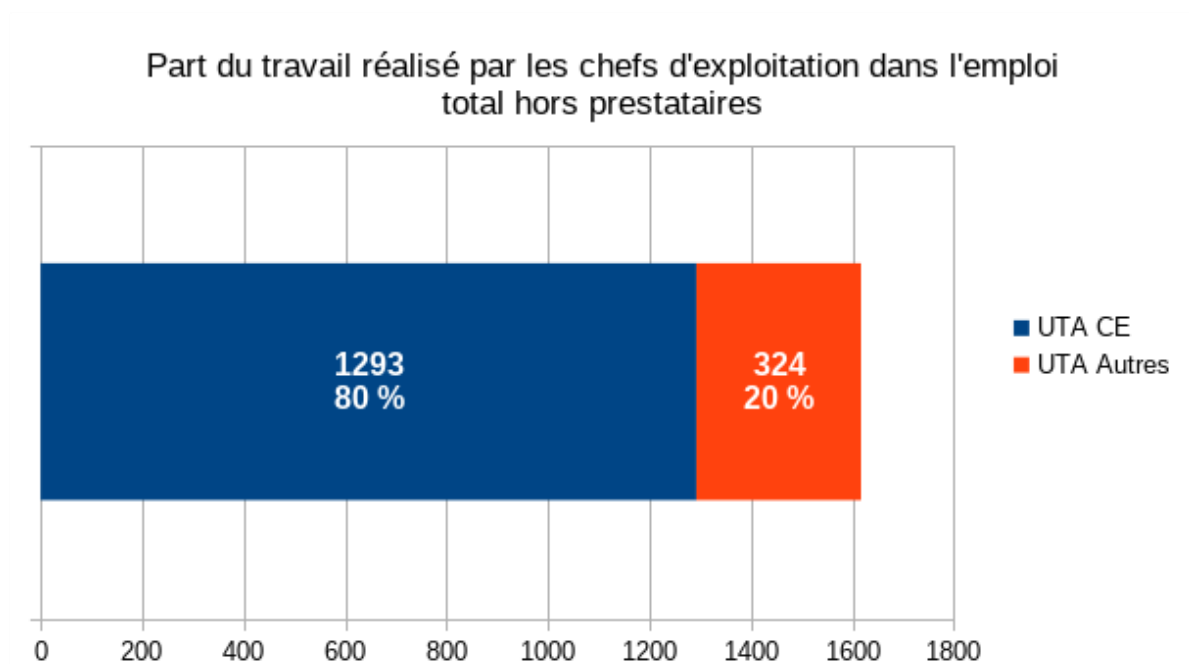


Source : Agreste RA 2020

Des fermes familiales

La main d'œuvre des fermes est majoritairement familiale, à 80 % constituée des chefs d'exploitation. Les autres actifs sont généralement des membres de la famille participants aux travaux de la ferme. L'emploi salarial est assez peu présent dans le paysage agricole du Pays Basque Nord.

Le recours à cette forme d'emploi est relativement plus fréquent pour des productions comme celle de la vigne, plutôt de manière saisonnière.



Source : Agreste RA 2020

Un quart des Chefs d'exploitations sont des femmes

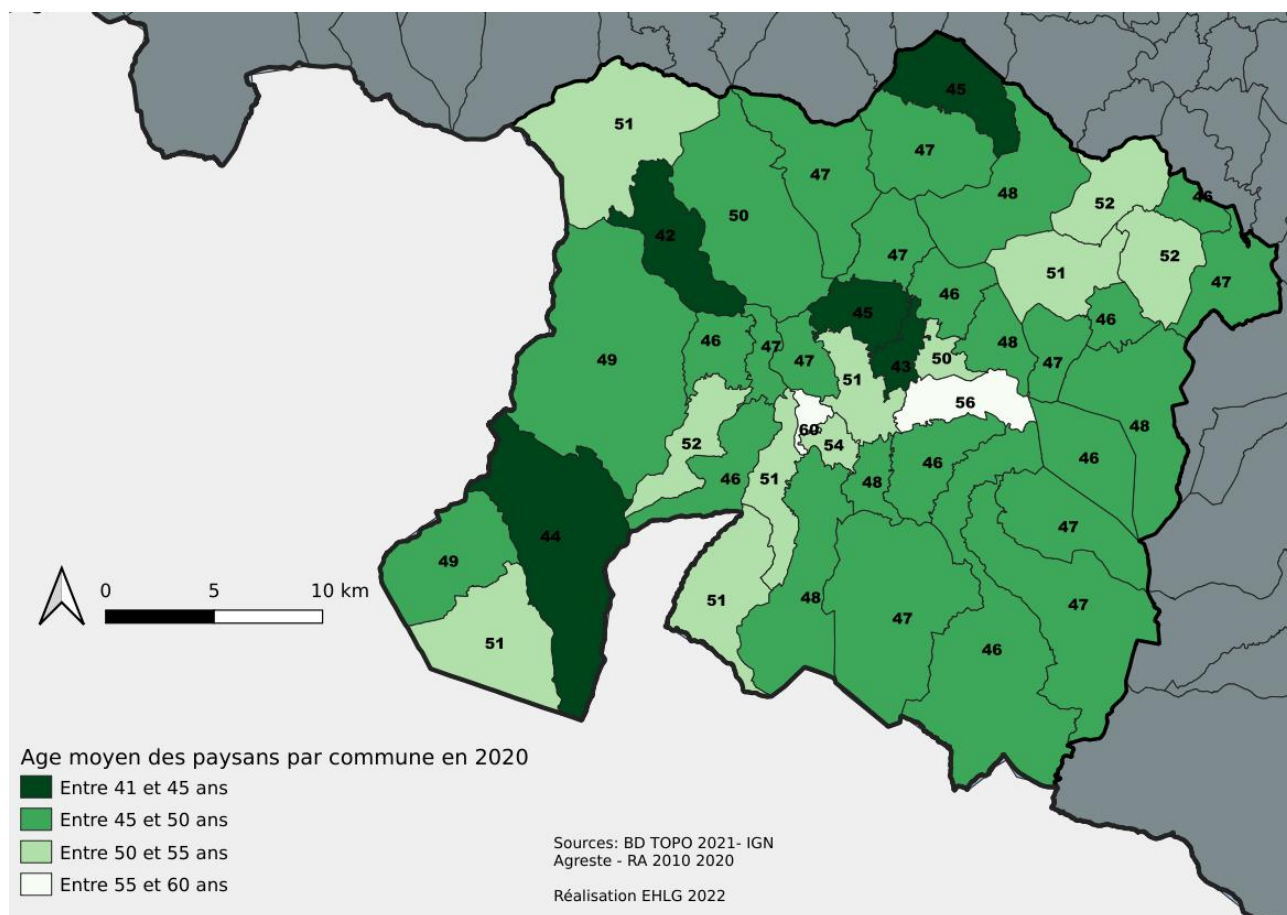
Le métier de paysan reste majoritairement masculin, mais le quart des chefs d'exploitation sont des femmes en 2020.



Source : Agreste RA 2020

L'âge moyen est de 50 ans

L'âge moyen des chefs d'exploitation est autour de 50 ans. Les données mobilisables ne permettent pas de lecture par tranche d'âge.



1.6 Le renouvellement des générations paysannes

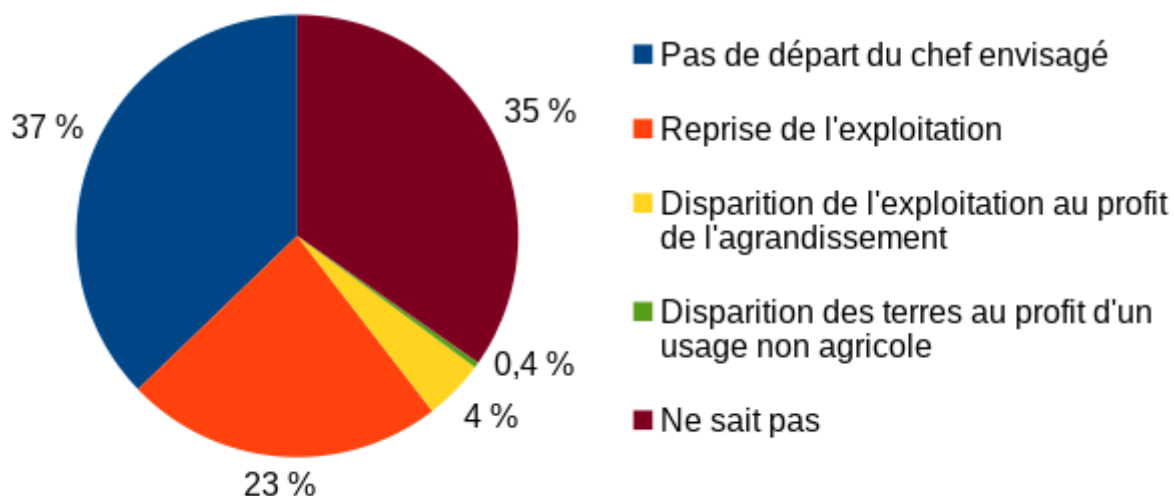
De nombreux paysans à l'âge de la retraite encore en activité

Concernant le territoire du Sud Basse Navarre entre 142 et 159 fermes (12-14%) sont gérés par des paysans de 60 ans ou plus. Le secret statistique empêche une lecture plus fine sur le devenir de ces fermes qui seront concernées par la transmission dans les prochaines années.

Sur le territoire de la CAPB près de 20 % des fermes sont gérés par des paysans de 60 ans ou plus. Seul un quart d'entre-elles a des perspectives de reprise. Ceci ne veut pas dire que les autres fermes n'auront pas de suite mais qu'à ce jour rien n'est fixé. Près des trois quarts des paysans concernés n'envisagent pas de départ dans les trois ans ou ne savent pas ce qu'il adviendra de leur ferme.

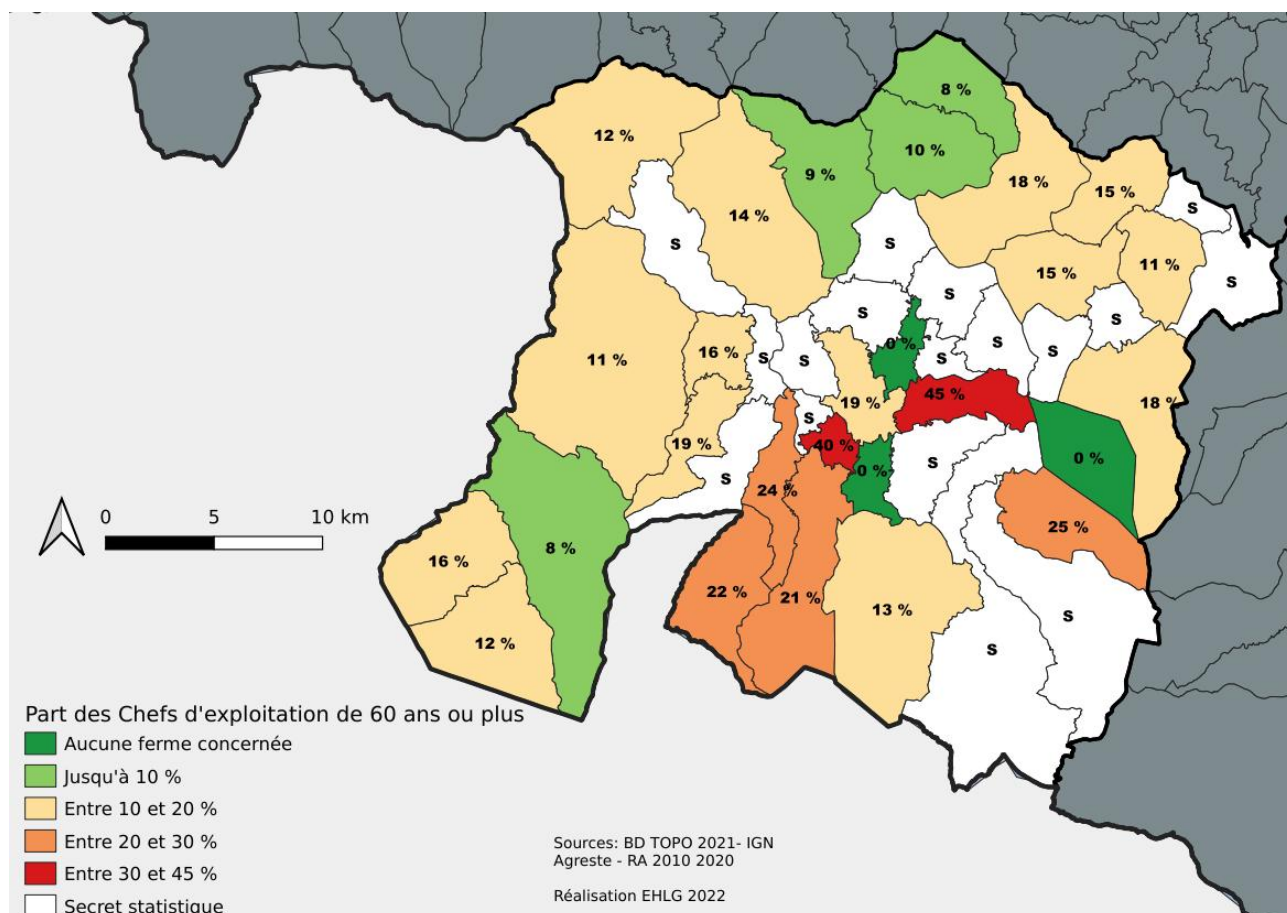
Ces chiffres laissent envisager de nombreux départ à la retraite dans les prochaines années, qui seront peut-être autant d'opportunités pour de nouvelles installations.

Devenir de la ferme dans les 3 prochaines années si le chef d'exploitation à plus de 60 ans en 2020 sur le territoire de la CAPB



Source : Agreste RA 2020

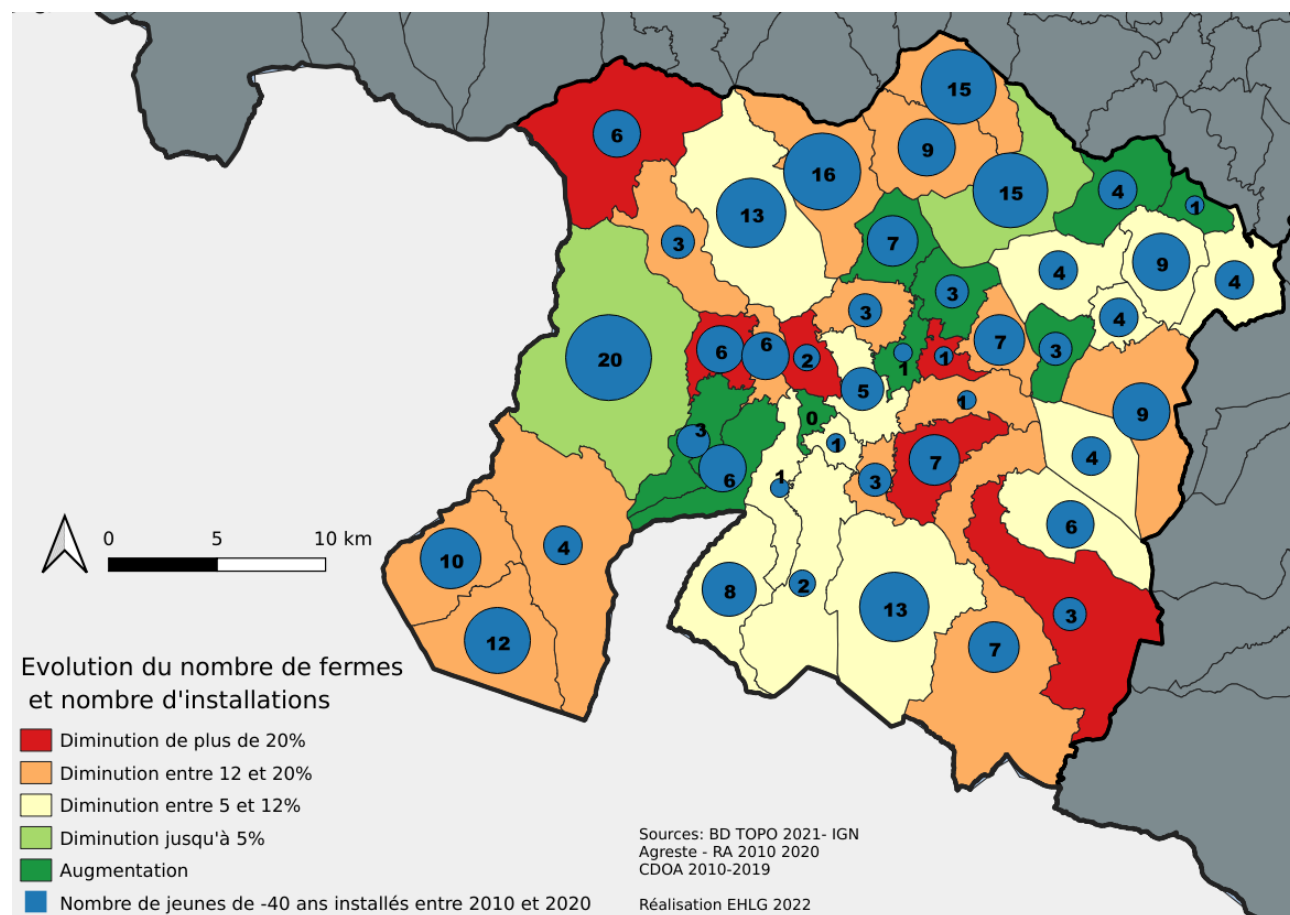
Le taux de paysans de plus de 60 ans est plus ou moins important selon la commune. Cependant l'enjeu de la transmission concerne tout le territoire.



Une dynamique d'installation relativement soutenue

Entre 2010 et 2020, 112 jeunes de moins de 40 ans se sont installés avec les aides à l'installation sur le territoire.

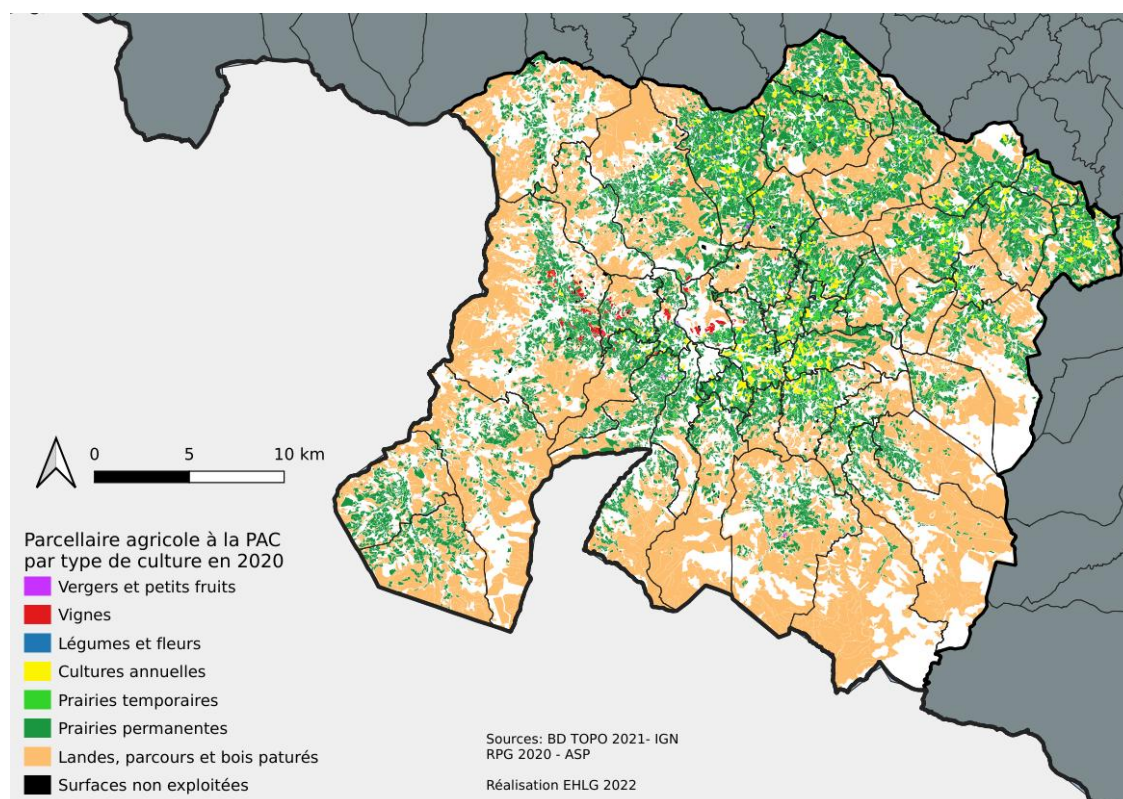
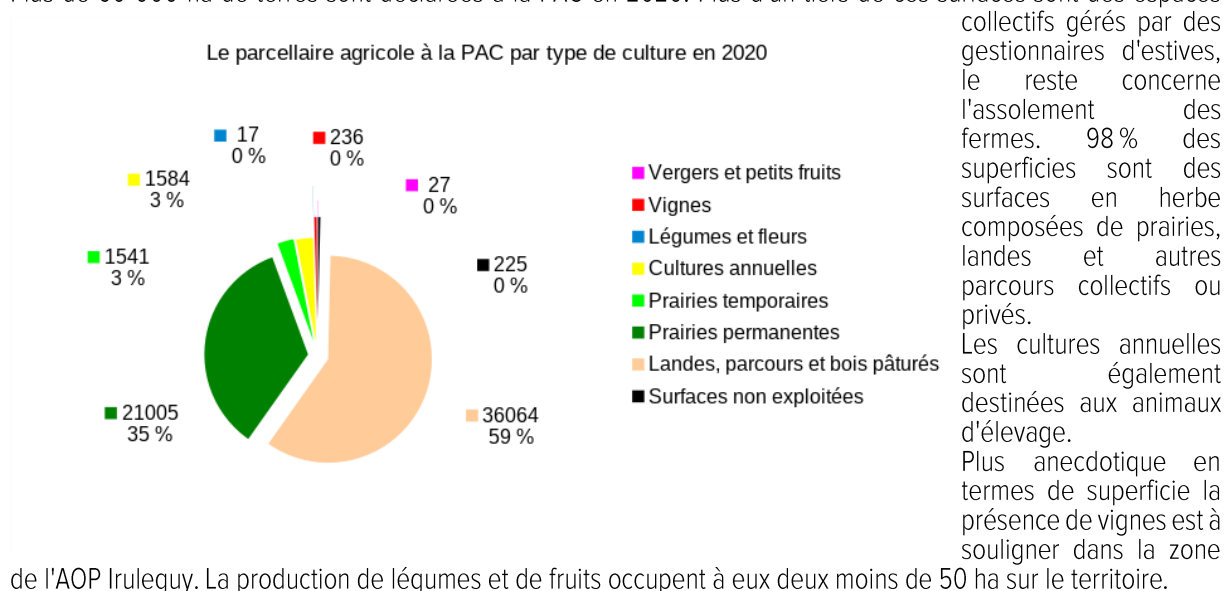
Si cette dynamique se poursuit dans l'avenir, nous calculons un taux de renouvellement des générations paysannes de l'ordre de 83 %. C'est un taux de reprise relativement élevé par rapport à d'autres territoires mais ceci veut dire que toutes les fermes ne sont actuellement pas reprises.



2 L'usage des terres et les productions agricoles

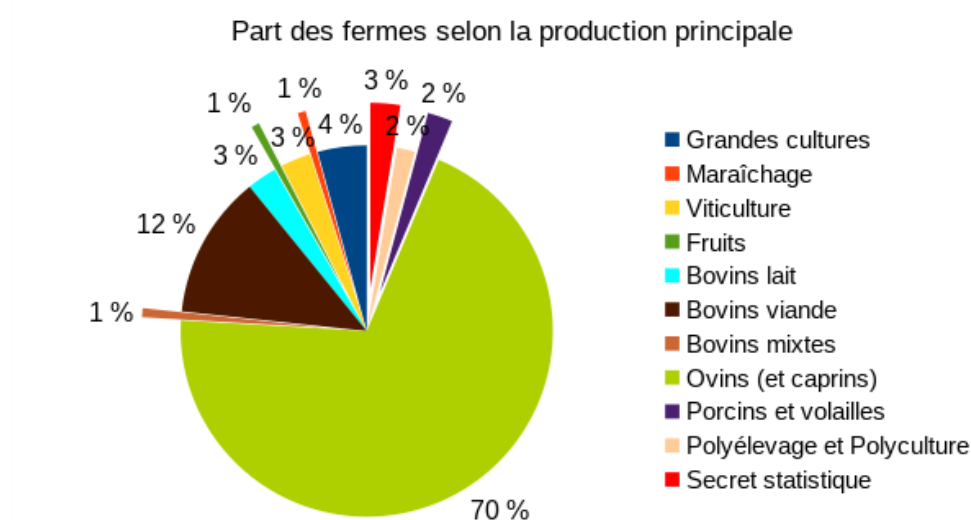
2.1 L'usage des terres reflète la vocation d'élevage du territoire

Plus de 60 000 ha de terres sont déclarées à la PAC en 2020. Plus d'un tiers de ces surfaces sont des espaces



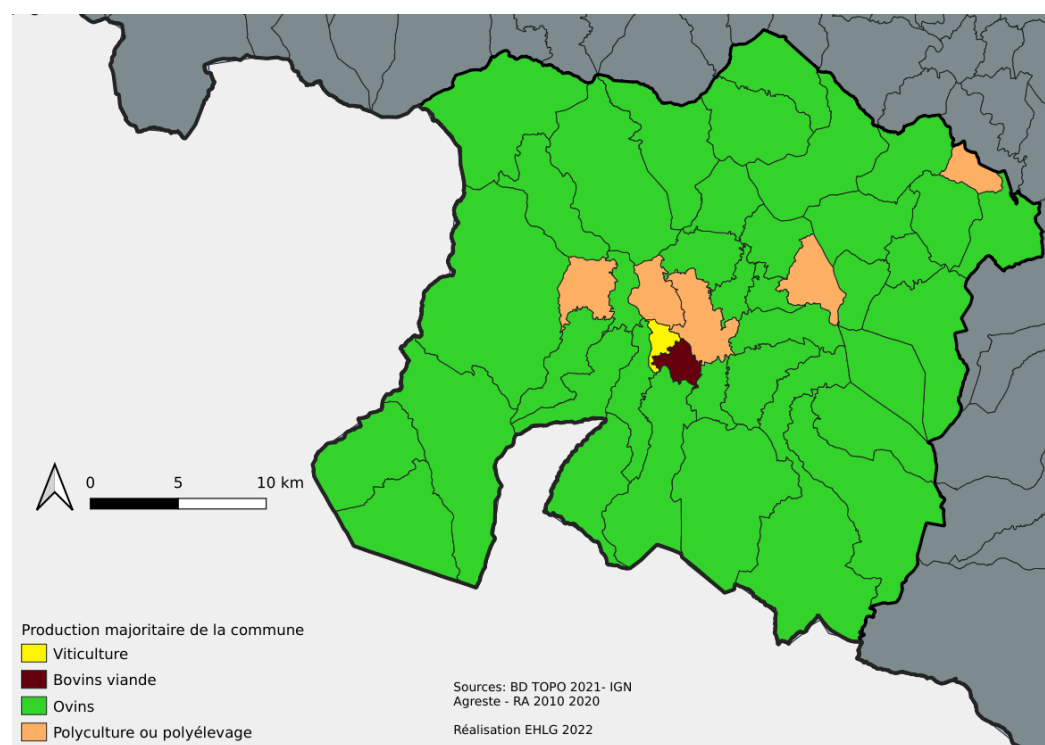
2.2 La prédominance de l'élevage dans l'activité

Le Sud Basse Navarre est très majoritairement un territoire d'élevage. L'élevage d'ovins, notamment pour la production de lait, est largement dominant avec 70 % des fermes. Les bovins apparaissent en seconde position avec une orientation viande pour 12 %. Les vaches laitières ne sont désormais la production principale que de 3 % des fermes en 2020. Les autres productions sont présentes dans les mêmes proportions que les laitières.



Source : Agreste RA 2020

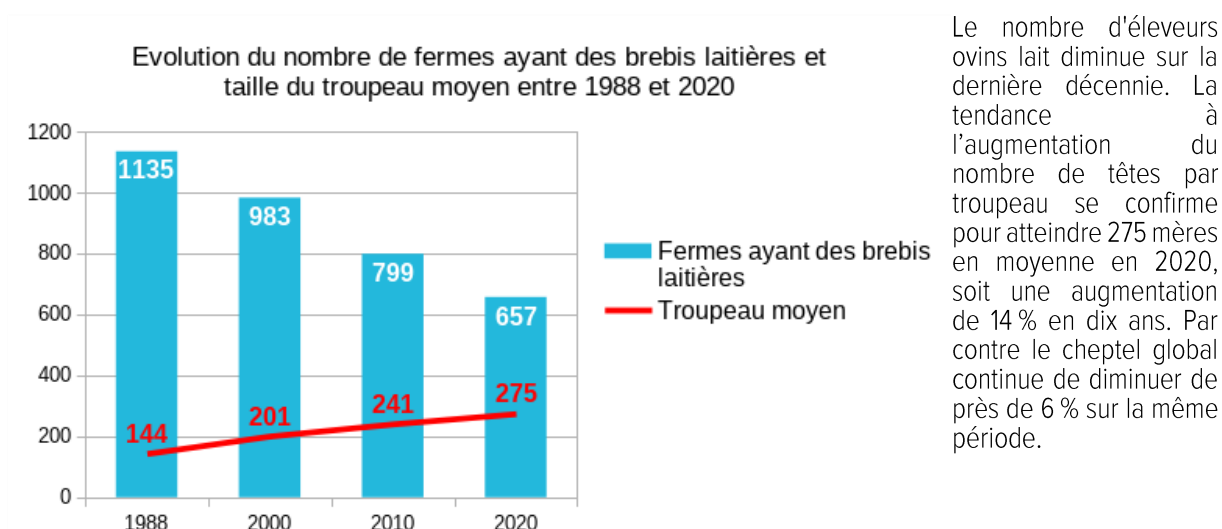
La production majoritaire est celle des ovins, orientation lait ou pour faire des agneaux dans la majorité des communes du Sud Basse Navarre. Des fermes plus diversifiées en polyculture ou polyélevage sont majoritaires autour de Donibane Garazi.



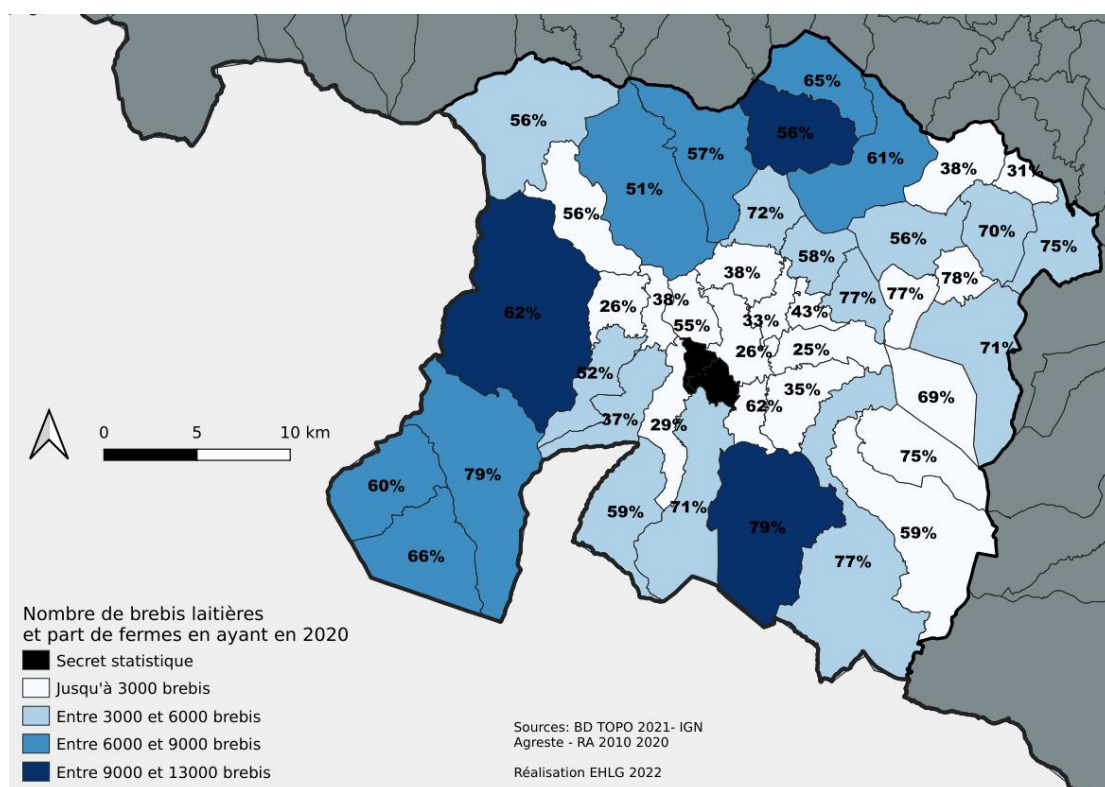
2.3 Focus sur les ovins lait et les bovins viande

Les ovins lait sont présents dans près de 60 % des fermes, dans la même proportion que les bovins viande. L'élevage type du territoire est un troupeau mixte composé majoritairement de brebis laitières et d'un petit troupeau de vaches à viande.

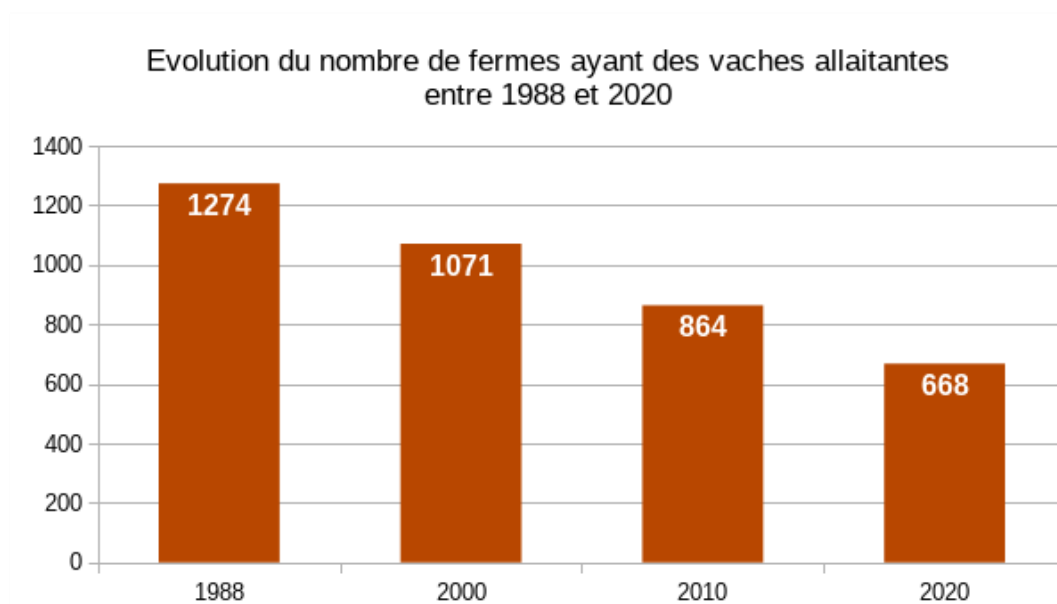
Le territoire regroupe 49 % du troupeau de brebis laitières de la CAPB et 30 % concernant les vaches à viande.



Les ovins lait ont présents sur tout le territoire du Sud Basse Navarre. Les effectifs les plus importants se trouvent dans le canton de Baigorri et celui d'Iholdi.

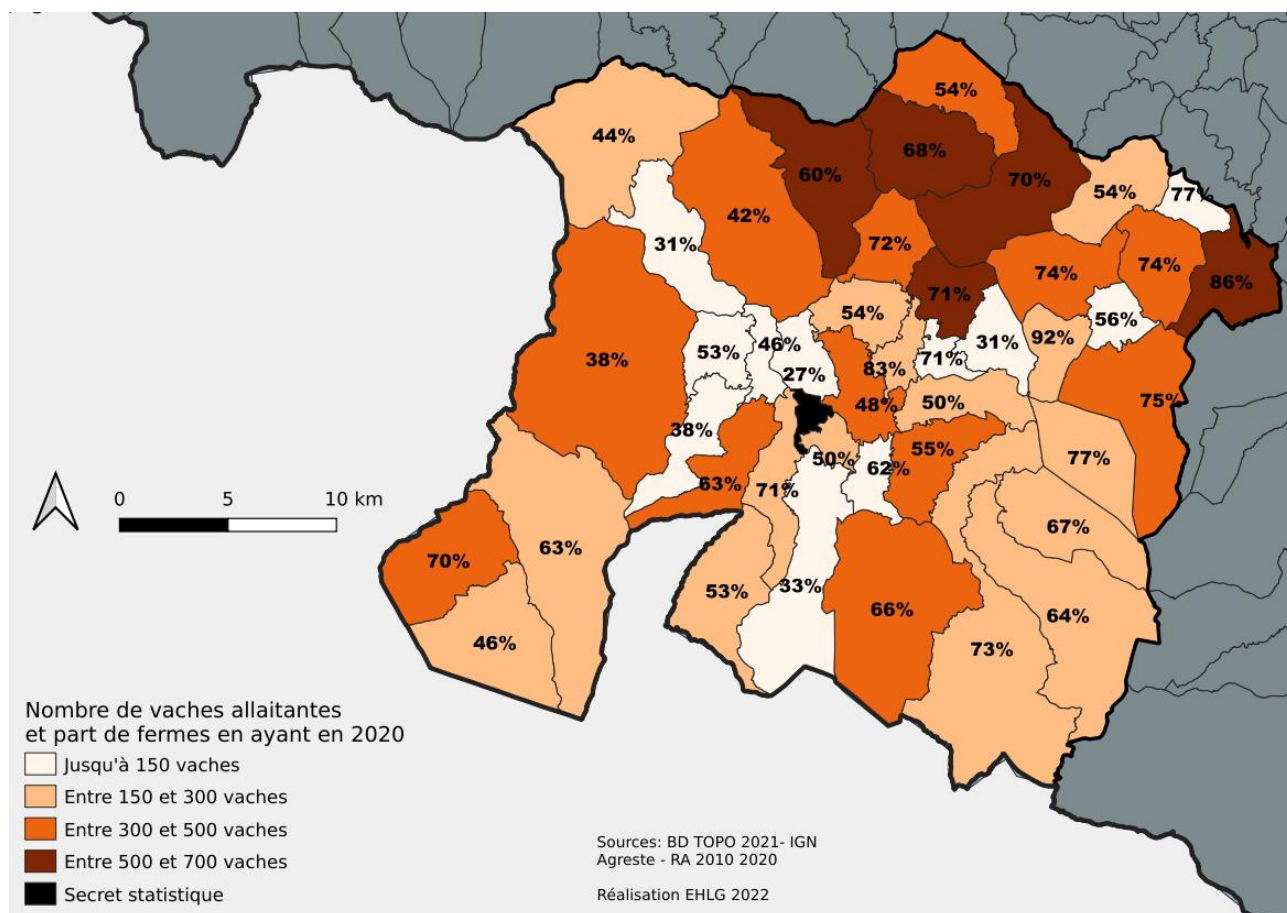


Le nombre d'éleveurs de vaches allaitantes continue de diminuer sur la dernière décennie. Le secret statistique empêche toute lecture sur l'évolution du cheptel global.



Source : Agreste RA 1988-2020

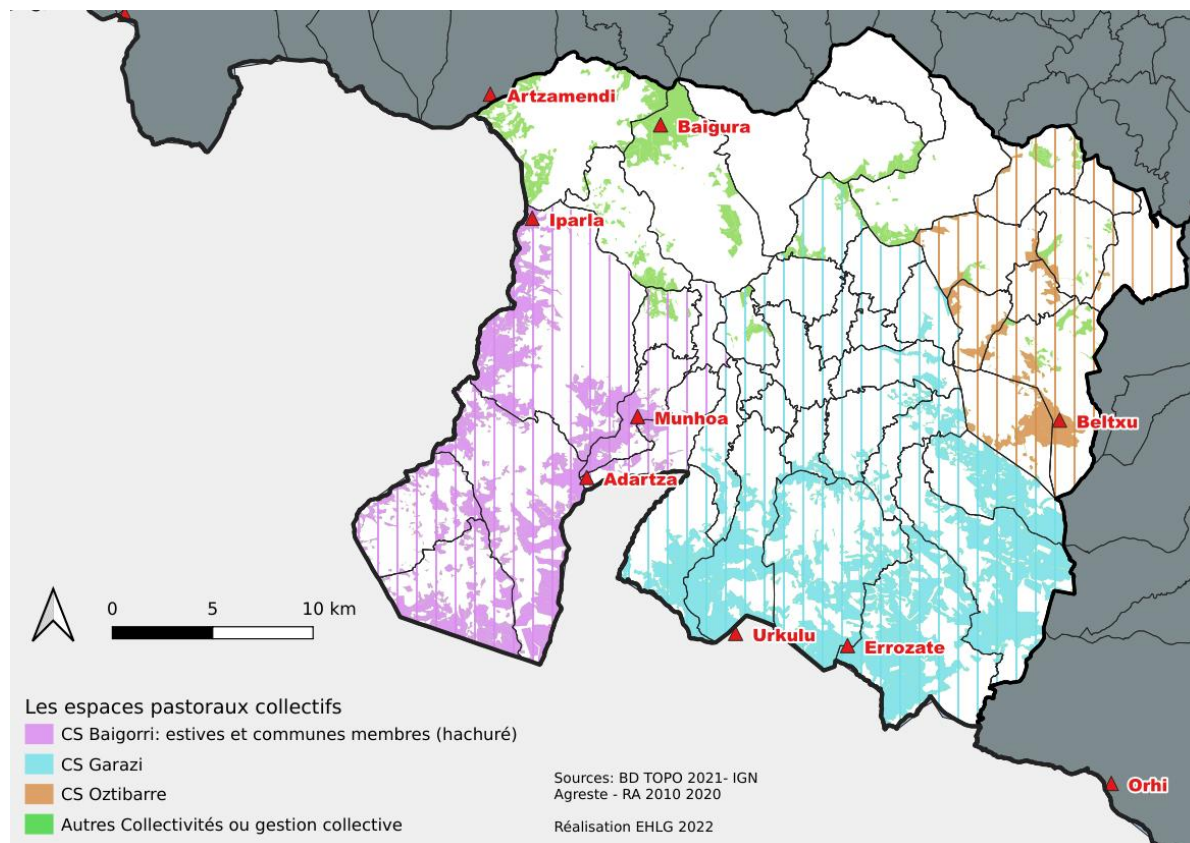
A l'instar des ovins lait, les bovins viande sont présents partout sur le territoire. Une concentration des effectifs plus importante se trouve dans le secteur d'Iholdi.



2.4 Focus sur les espaces pastoraux

Le territoire contient près de 22 000 ha d'espaces pastoraux collectifs, valorisés par les animaux d'élevage. La particularité de ces espaces est qu'elles sont gérées de manière collective au sein d'assemblées communales ou syndicales.

Les espaces pastoraux collectifs sont encore largement valorisés par les éleveurs. Ces parcours constituent un pilier du système d'élevage des fermes. Valoriser les ressources fourragères de la montagne permet de constituer les stocks sur les surfaces du bas qui seront consommés en hiver. Le système transhumant permet de garder un nombre conséquent de fermes dans les vallées, sans quoi il y aurait moins d'éleveurs et une concurrence accrue pour la répartition des terres.

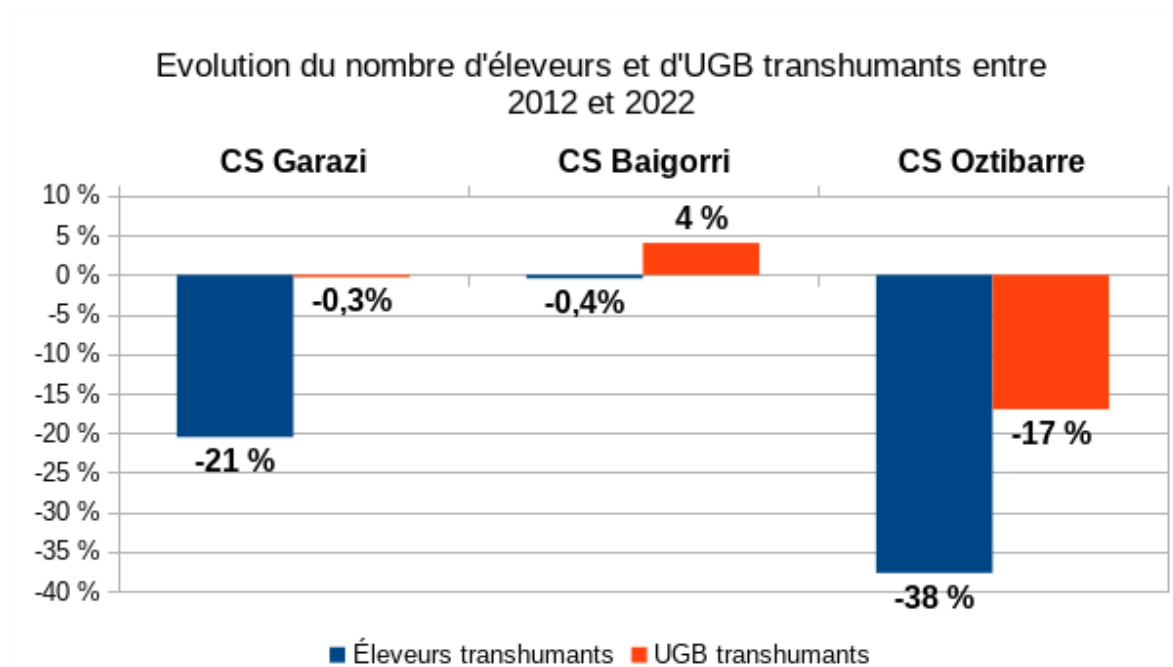


Les trois Commissions syndicales de Garazi, Baigorri et Oztibarre gèrent la majorité des surfaces collectives.

	CS Garazi	CS Baigorri	CS Oztibarre
Communes membres	20	8	9
Surfaces collectives totales (ha)	16980	8500	2500
Surfaces de pacages collectifs (ha)	13000	6500	1400
Éleveurs transhumants	310	225	81
Nombre de cabanes	150	51	6
Ovins (2022)	55000	46300	11146
Caprins (2022)	0	118	46
Bovins (2022)	2930	1080	752
Équins (2022)	590	394	74
UGB transhumants	11800	8370	2594

Source : Commissions syndicales

Les espaces de montagne sont en général encore largement utilisés mais les usages évoluent. Si les parcours de Baigorri sont relativement stables en termes d'éleveur et de cheptel transhumant, les territoires de Garazi et d'Oztibarre marquent une diminution significative du nombre d'éleveurs transhumants lors des dix dernières années. Concernant Oztibarre, le cheptel transhumant diminue également.



Source : Commissions syndicales

2.5 Les productions de qualité

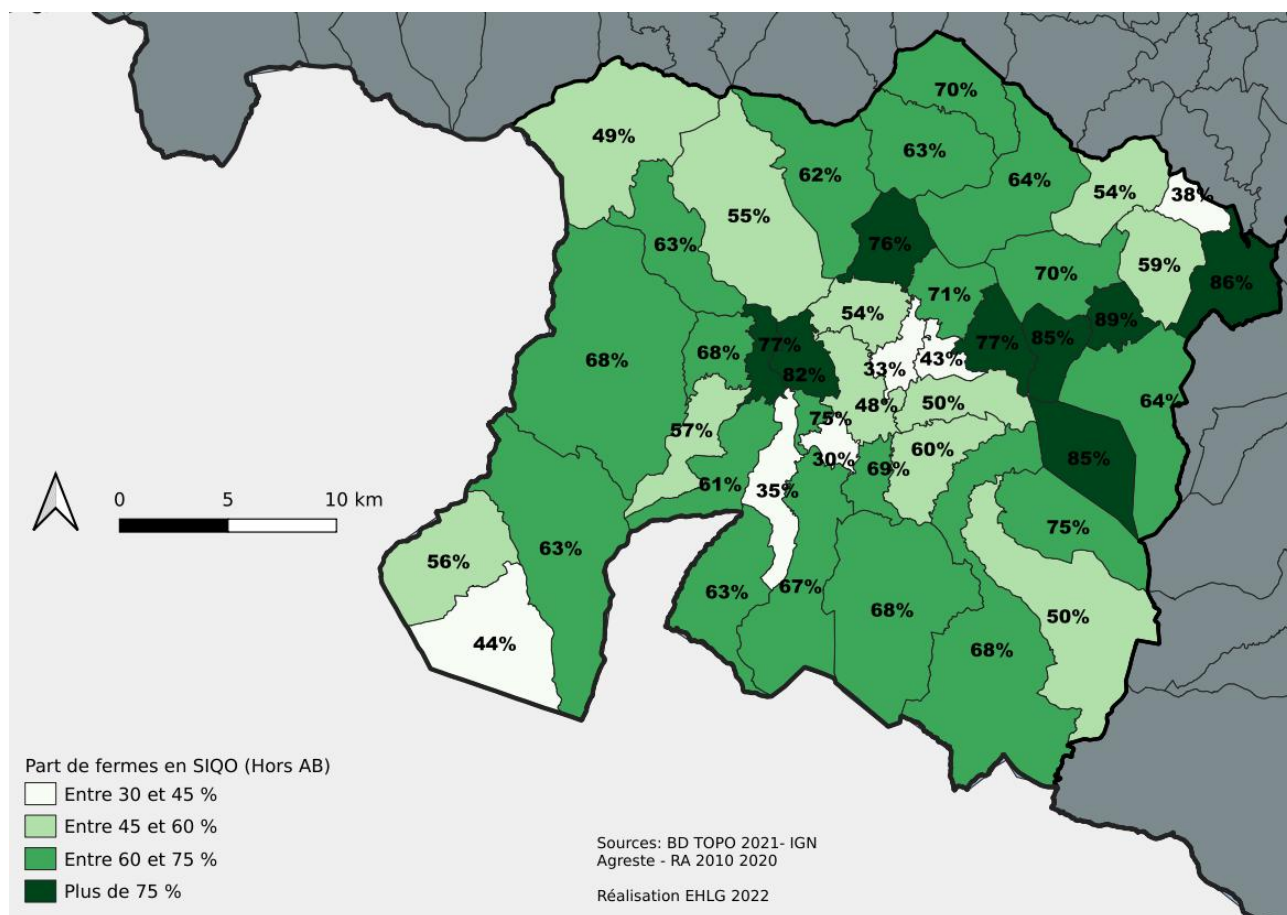
Près de deux tiers des fermes (62%) ont une production sous Signes d'identification de qualité et d'origine SIQO sans compter les fermes engagées dans le cahier des charges de l'Agriculture Biologique.

Un peu plus d'une ferme sur deux à une production dans une ou plusieurs des trois AOP : Ossau Iraty, Iruleguy et Kintoa.

En outre, 85 producteurs sont engagés dans des modes de production en agriculture biologique (AB) sur une superficie de 2000 ha, soit 5 % des terres agricoles hors surfaces collectives.

Quelques fermes sont également engagées dans des démarches locales et collectives de qualité : des producteurs de pommes à cidre, des fermes sous la marque Idoki sous toutes les productions du territoire, des fermes dans les démarches Herriko pour le blé panifiable ou pour la filière viande bovine, des producteurs de piments Biper Ezitia (piment doux du Pays Basque et du Seignaux), ou bien Nouste Ekilili pour l'huile alimentaire.

Ces démarches de qualité ont une importance pour le maintien de l'activité et de l'emploi agricole sur le territoire. Elles sont collectives, ce qui implique les paysans dans la définition des objectifs et des stratégies. Elles ont un impact positif sur le plan économique, social et environnemental (biodiversité, maintien des espaces ouverts, relocalisation des productions...) par les pratiques et les modes de production qu'elles impliquent. En outre, elles contribuent à l'image positive de l'agriculture du Pays Basque Nord.



2.6 Les circuits courts et la diversification

Les fermes développent des stratégies pour créer de la valeur ajoutée et augmenter les revenus issus de l'activité agricole ou de la diversification.

En 2020 près d'un quart des fermes pratiquent la vente en circuits courts. Près d'un tiers des fermes ont au moins une activité de diversification. Il s'agit d'activités pas toujours de nature agricole, même s'il peut s'agir d'un prolongement des activités de production (Hébergement, restauration, loisir, accueil, production d'énergie renouvelable commercialisée, sylviculture, artisanat, activités de négoce de produits agricoles provenant d'autres fermes...).

3 Le potentiel agricole des terres et impact du projet de PLUi

3.1 Préambule méthodologique

Le potentiel agronomique d'un sol est sa capacité à être cultivée par une diversité plus ou moins importante de végétaux. La valeur agronomique correspond aux propriétés physiques, chimiques et biologiques du sol : géologie, lithologie, pédologie, hydrologie.

Le potentiel agronomique comprend les propriétés physiques du sol (valeur agronomique) auxquelles s'ajoutent l'environnement naturel (relief, climat) et humain (aménagements techniques : drainage, irrigation...).

Dans ce chapitre nous proposons une approche visant à caractériser le potentiel agricole des terres. L'objectif est d'identifier, quantifier et localiser les superficies mobilisables pour l'agriculture et déterminer une typologie des terres en fonction du potentiel qu'elles présentent pour l'accueil de différents types de production (maraîchage et horticulture, arboriculture, autres cultures annuelles, élevage...).

Il s'agira de réaliser une cartographie représentant l'aptitude des terres pour l'accueil d'une production agricole. Il en découlera une analyse des superficies théoriquement mobilisables pour le développement des productions agricoles à l'échelle du territoire du PLUi.

L'aptitude des sols à la mise en valeur agronomique dépend de leurs potentialités intrinsèques découlant de leurs caractéristiques physico-chimiques, biologiques, de la relation eau/sol et d'autres caractéristiques telles que le relief et la topographie, le climat ou encore l'intervention humaine (irrigation, drainage...). L'ensemble de ces caractéristiques illustre la capacité des terres à être cultivées.

De nombreuses variables rentrent donc en compte pour évaluer la valeur agronomique de terrains. L'ensemble des données nécessaire à cet exercice complexe ne sont pas disponibles, car elles n'existent simplement pas ou pas pour la totalité du territoire. Ainsi, la méthode que nous proposons ne permet pas d'identifier et localiser les secteurs dont il est certain qu'ils sont adaptés à une production agricole, mais plutôt d'éliminer les secteurs possédant des caractéristiques défavorables à des types de productions. Nous précisons qu'une étude plus approfondie des secteurs présentant un potentiel reste indispensable pour confirmer la réelle valeur agronomique de ces terrains et la pertinence d'y cultiver des types de végétaux. Une analyse de terrain avec la réalisation de profils de sols et un diagnostic de plantes bio indicatrices est la méthode communément employée dans ce cas.

3.1.1 La caractérisation

La caractérisation des terres a été effectuée selon plusieurs facteurs :

- La pente : RGE ALTI 5m IGN. Nous définissons différentes classes :
 - Les terres jusqu'à 5 % de pente représentent les terres les plus plates qui n'excluent aucune production.
 - Les terres entre 5 et 15 % de pente n'excluent aucune production, mais la pente limite les activités maraîchères.
 - Au-delà de 15 % la pente devient un facteur limitant pour l'implantation de cultures. Nous pouvons observer des cultures implantées dans des dénivelés plus importants dans les campagnes mais nous estimons que ce n'est pas judicieux pour des raisons agronomiques, notamment d'érosion afin de favoriser le maintien de l'intégrité des sols et préserver la qualité des eaux.
 - Au-delà de 25 % de pente du matériel spécifique est nécessaire.
- Usage récent et actuel des terres :
 - OCS 2020
 - Registre parcellaire graphique 2010 à 2020
- L'aléa inondation. Le fait que les terres soient inondables n'a pas d'impact concernant le potentiel agronomique mais à des conséquences en matière de gestion du risque.

3.1.2 Les 5 catégories de potentiel

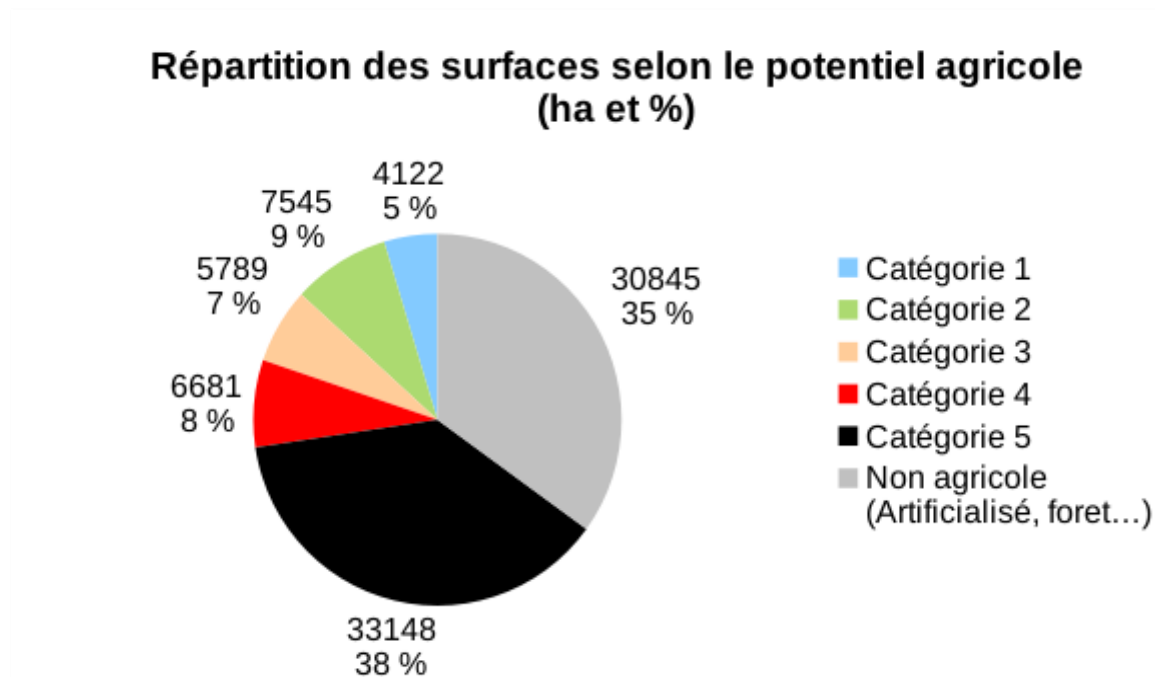
La caractérisation des terres agricoles aboutit à 5 catégories de potentiel agricole :

- Les terres de catégorie 1 sont les terres les plus plates (jusqu'à 5% de pente), pouvant accueillir la plus grande diversité de cultures. Ce sont les plus adaptées pour les cultures légumières, arboriculture, cultures annuelles. Elles peuvent accueillir tous types d'activités d'élevage.
- Les terres de catégorie 2 sont peu pentues jusqu'à 15 %. Elles sont adaptées pour accueillir arboriculture et les cultures annuelles. Elles peuvent accueillir tous types d'activités d'élevage.
- Les terres de catégorie 3 sont des terrains pentus (entre 15 et 25%) mécanisables avec du matériel standard. La pente devient un facteur limitant pour l'implantation de cultures annuelles. Elles sont plus adaptées pour les activités d'élevage comme prairies de fauche et/ou de pâturage que pour l'implantation de cultures annuelles. Les terres sont adaptées pour les cultures permanentes type arboriculture et vigne.
- Les terres de catégorie 4 sont des terrains à forte pente (au-dessus de 25%) mécanisables avec du matériel spécifique. Elles sont adaptées pour les activités d'élevage comme prairies de fauche et/ou de pâturage. C'est adapté pour cultures permanentes type arboriculture et vigne. Au-delà de 45 % de pente on ne peut plus mécaniser.
- Les terres de catégorie 5 correspondent aux parcours, landes ou fougères, des terres avec des pentes plus ou moins fortes dont une partie n'est pas mécanisable. Il s'agit des terres les moins productives qui sont cependant adaptées pour les activités d'élevage : pâturage et soutrage lorsque c'est mécanisable. Certaines terres peuvent être adaptées pour les cultures permanentes type arboriculture et vigne.

Plusieurs facteurs comme l'éloignement des parcelles, les pratiques et usages liés aux systèmes d'exploitation et notamment d'élevage, le manque de profondeur du substrat sol... expliquent que ces terres ont une vocation majoritairement pastorale et qu'elles n'ont pas fait l'objet de défrichement pour les transformer en prairie productive.

Concernant les terres artificialisées (habitat, zones économiques, équipements...) et les forêts nous considérons qu'elles ne présentent pas de potentiel agricole.

3.2 Le potentiel agricole des terres du territoire



Source : EHLG

Plus d'un tiers du territoire est constitué de surfaces non agricoles. Il s'agit majoritairement des superficies artificialisées (habitations, zones d'activité économiques, infrastructures...) ainsi que des forêts. Une partie de ces dernières sont pâturées lorsque les ressources fourragères sont présentes, mais nous ne pouvons les distinguer de manière satisfaisante. De ce fait la catégorie 5 est sous-estimée (plus de 2700 ha de bois sont déclarés « bois pâturés » à la PAC).

Les terres agricoles représentent près de 57 300 ha sur le territoire du PLUi.

La catégorie 5 regroupe près de 40 % des surfaces. Il s'agit des terres les moins productives, les parcours et landes publics ou privés qui sont adaptés pour l'élevage. Certaines surfaces peuvent être adaptées pour les cultures permanentes type arboriculture et vigne.

Les terres de catégorie 3 et 4 représentent 15 % des superficies du territoire soit près de 12 500 ha. Il s'agit de terres en pentes avec plus de 15 % de dénivelé. Elles sont généralement mécanisables avec du matériel standard ou plus spécifique au-delà d'une forte pente. Ces superficies sont actuellement majoritairement en prairie, et une partie en cultures annuelles pour l'aliment des troupeaux. Les vignes sont historiquement plantées sur ces terres, dans les versants orientés vers le sud. Le zonage de l'AOP Irouleguy recense plus de 1300 ha de terres pouvant prétendre à l'identification sur les versants sud (sud-est ou sud-ouest).

Ces terres sont adaptées pour les activités d'élevage. Les activités de vigne et autres fruitiers sont possibles. La pente est un facteur limitant pour l'implantation de cultures annuelles et le maraîchage pour des questions d'érosion notamment.

Les terres de catégorie 1 et 2 représentent 14 % des terres du territoire avec presque 11700 ha. La pente est inférieure à 5 % de dénivelé pour les premières et jusqu'à 15 % pour les secondes. Ces surfaces accueillent une grande diversité des productions à ce jour : prairies, cultures annuelles, cultures arboricoles et maraîchères.

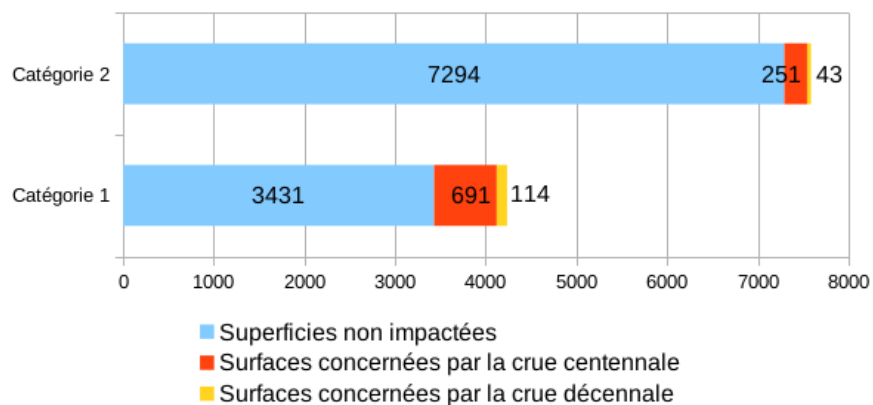
Ces terres sont les plus adaptées pour accueillir la plus grande diversité des productions. Les catégories 1 sont plus adaptées pour les cultures maraîchères au regard de la pente.

Une partie non négligeable des terres est concernée par l'aléa inondation qui par conséquence ajoute une problématique de gestion du risque sur ces secteurs. Les cultures maraîchères et permanentes ne sont pas préconisées face à cet aléa :

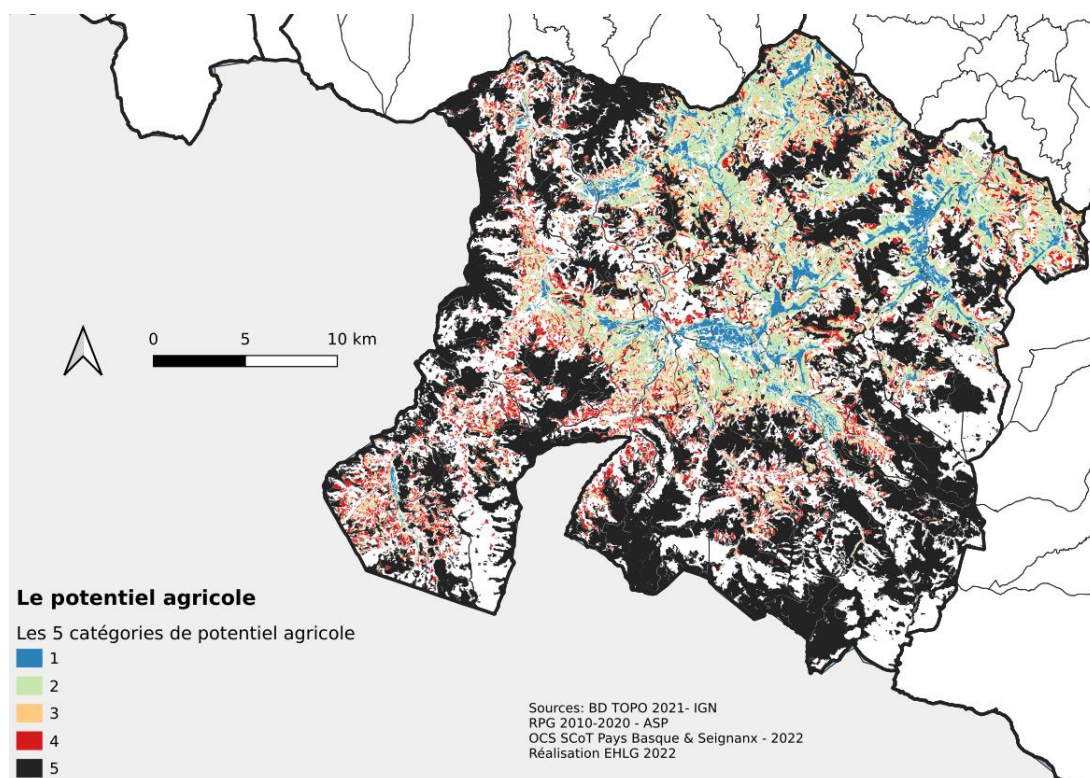
- Pour les terres de catégorie 1: 805 ha sont en zone inondable dont 114 ha concernés par la crue décennale.
- Pour les terres de catégorie 2: 294 ha sont en zone inondable dont 43 ha concernés par la crue décennale.

L'implantation d'activité maraîchères et de cultures pérennes y est déconseillé au regard de l'aléa.

L'aléa inondation pour les terres de catégorie 1 et 2 (ha)



Source : EHLG

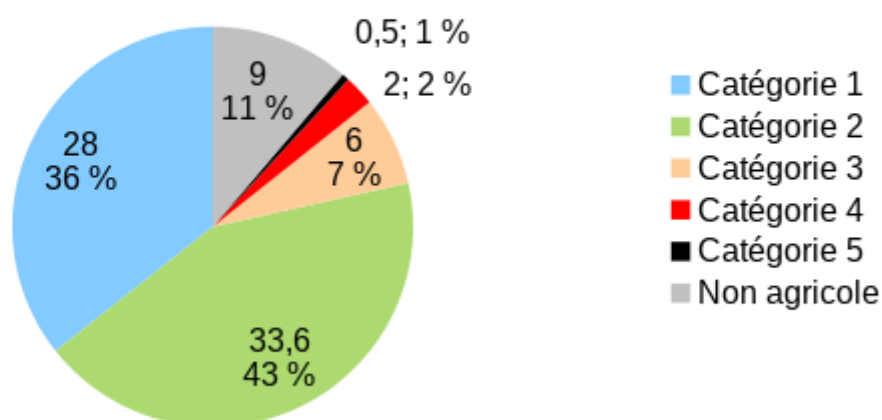


3.3 L'impact du projet de PLUi sur les terres agricoles

Le développement urbain et plus particulièrement l'extension de l'enveloppe urbaine se fait majoritairement sur des terres agricoles. Le projet de PLUi du territoire Sud Basse Navarre induit une consommation de 78 ha d'ENAF. Près de 80% des terres impactées sont de catégories 1 et 2, à savoir les terres les plus adaptées pour accueillir la plus grande diversité des productions.

Les surfaces non agricoles impactées comptabilisent près de 9 ha, dont 6 parcelles constituent la moitié des superficies. Il s'agit de parcelles ou bouts de parcelles au sein des espaces artificialisés (dents creuses ou espaces verts au sein des zones déjà urbanisées) ou de parcelles boisées.

Répartition de la superficie selon le potentiel agricole (ha et %)



Source : EHLG

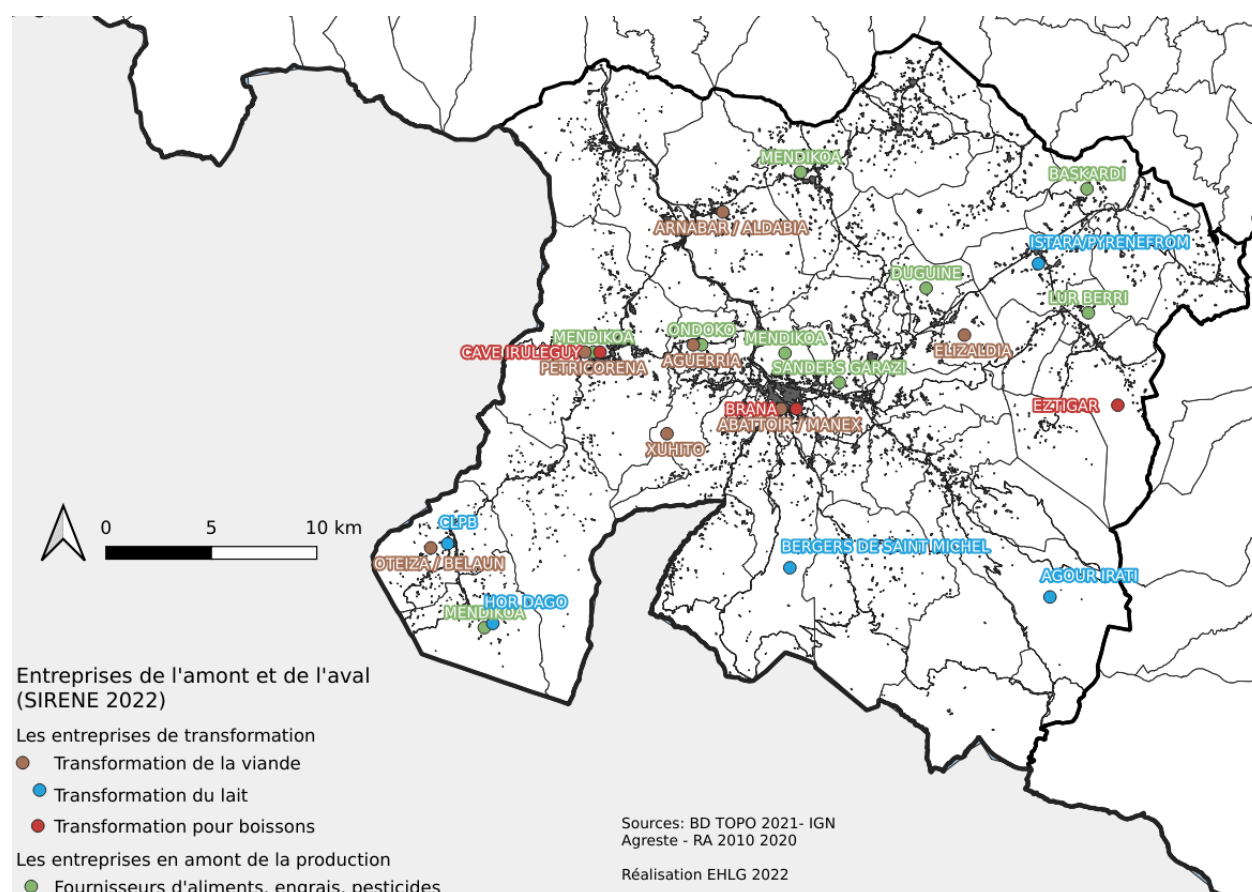
4 Les activités économiques en lien avec l'agriculture

Le territoire abrite une forte présence d'entreprises en lien avec l'agriculture. Il s'agit principalement des fournisseurs d'aliments, de produits fertilisants, phytosanitaires et autres agrofournitures en amont et des industries et artisans de agroalimentaire en aval de la production des fermes. Pour ces dernières les entreprises de transformation du lait et de la viande sont très présentes, avec un abattoir au cœur du territoire. Au total ce sont 97 établissements qui sont affiliés aux activités de l'amont et de l'aval de la production agricole réalisée dans les fermes (SIRENE 2020).

Des activités de services non comptabilisées dans ces chiffres sont également en partie liées à l'agriculture : banques, assurances, comptabilité, vétérinaires, enseignement et formation...

De nombreuses études ont été menées pour évaluer le poids de l'activité agricole dans l'économie en prenant comme base l'emploi. Ces études tentent d'évaluer le nombre d'emplois générés par une ferme : emplois directs et indirects, les résultats varient de 2 à 6. Ces écarts s'expliquent par l'étendue des champs d'investigation (aire géographique et activités en lien avec l'agriculture retenue). Nous ne disposons pas des données nécessaires pour le vérifier sur le territoire d'étude, mais il est certain que l'activité agricole est un maillon important dans le maintien de l'activité et de l'emploi local.

La carte suivante nous montre le maillage dense des entreprises de l'amont et de l'aval identifiées en Sud Basse Navarre.



Synthèse des enjeux

La préservation du foncier agricole

La préservation du potentiel de production du territoire dépendra de sa capacité à préserver et mobiliser les ressources, principalement le foncier, pour le développement de l'activité agricole. Les caractéristiques pédoclimatiques de ce territoire de montagne naturellement contraint par son relief accidenté sont à la fois des atouts indéniables pour les activités d'élevage et à la fois limitantes pour le développement de production végétales concernant la majorité des terres.

La protection des terres arables et mécanisables est un enjeu particulièrement prégnant. Cette catégorie de terres qui présente le meilleur potentiel en termes de diversité de cultures et dans sa capacité de les travailler est relativement rare dans le territoire.

Les terres présentant un potentiel exclusif pour l'élevage sont plus nombreuses. Il s'agit des estives, des parcours et des prairies dont le potentiel pour accueillir des cultures ou d'autres productions est limité, notamment pour des contraintes topographiques. L'enjeu de leur préservation est également lié au maintien de l'élevage. Plus particulièrement d'un mode d'élevage capable de valoriser les ressources naturelles du territoire, et donc par définition non délocalisable.

Le maintien du nombre de fermes, de l'emploi et de la production

Le maintien du nombre de fermes et d'actifs est un enjeu important. Au-delà de l'impact économique sur l'emploi et la valeur ajoutée créée directement dans les fermes et de manière indirecte dans les entreprises en lien avec l'activité, la présence de nombreuses fermes est le garant d'un territoire vivant avec des dynamiques sociales et culturelles riches. Le recul de l'activité agricole pourrait être synonyme de recul socio-économique et de dévitalisation de certaines parties du territoire.

Le renouvellement des générations paysannes

Malgré la dynamique d'installation relativement soutenue, la transmission des outils de production que sont les fermes du territoire aux nouvelles générations paysannes est un enjeu qui concerne le Sud Basse Navarre. Le nombre important de paysans qui partiront à la retraite dans les prochaines années ouvriront autant d'opportunités pour l'installation de jeunes, « hors cadre familial » HCF lorsqu'il n'y aura pas de suite au sein de la famille.

Le maintien des productions existantes et le développement des productions notamment en lien avec les besoins alimentaires des populations

Le maintien des fermes, de l'emploi et de la valeur ajoutée ne passera que par le maintien et le développement des productions et des filières existantes, notamment celles qui s'inscrivent dans des démarches collectives, locales et de qualité (AOP, Idoki, Herriko...).

Le développement de productions en lien avec les besoins alimentaires des populations habitant le territoire participera à une amélioration de l'autonomie alimentaire du territoire (fruits légumes, céréales). La demande constituée par les collectivités publiques peut être un levier pour structurer le démarrage et le développement de ces productions déficitaires en question.

La transition des systèmes d'exploitation au regard des enjeux climatiques, énergétiques, environnementales (GES, biodiversité, eau, paysages)

L'agriculture est également confrontée aux défis climatiques, énergétiques et plus largement à une meilleure préservation des ressources et de l'environnement. Les transitions à effectuer au sein des fermes sont importantes pour parvenir à une gestion plus vertueuse, vers une économie des ressources rares et une valorisation croissante de celles qui sont abondantes et renouvelables. La diminution d'émission de gaz à effet de serres, la captation de carbone dans les sols, la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau sont autant d'enjeux auxquels l'agriculture devra apporter des réponses à la double échelle du territoire et au sein des fermes.